



## Management d'équipe

-----  
Par Nini2024

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des renseignements concernant mon N+1.

Mon nouveau manager a été nommé il y a quelques mois et nous sommes 4 commerciaux sous sa responsabilité. Il était avant son évolution commercial comme nous. On constate que petit à petit il a une méthode de management "flicarde". Il nous demande d'accéder à nos agendas professionnels et surveille tout ce que nous faisons. Récemment il nous a demandé de laisser ouvert notre agenda afin qu'il puisse directement poser des rdv alors qu'il a une vision sur nos agendas c'est à dire que quand il nous envoie des invitations cela se met directement sur nos plannings, sauf que là, il demande d'avoir directement accès. Parfois je mets des rdv en mode privé notamment des rdv privés en dehors de mes horaires de travail. A-t-il le droit de demander d'avoir accès directement à nos plannings ?

Est-ce un manque de confiance ?

Merci pour vos conseils

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est votre supérieur, il doit avoir accès aux infos professionnelles qui concernent votre travail, et donc à votre agenda.

Si vous n'avez rien à cacher, il n'y a pas de problèmes.

NB: Vos rendez-vous privés n'ont rien à faire dans un agenda professionnel.